

CARACTERISTIQUES (Source : Groupe Amundi)

Date création : 15/11/2006
Forme juridique : FCP de droit français
Directive : UCITS IV
Classification AMF : Actions pays zone Euro
Indice Reference :
 MSCI EMU (dividendes nets réinvestis)
Eligible au PEA : Oui
Devise : EUR
Affectation des sommes distribuables :
 Capitalisation
Code ISIN : FR0010610758
Code Bloomberg : CPREURI FP
Durée minimum de placement recommandé :
 > à 5 ans

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant > à 5 ans.

Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

CHIFFRES CLES (Source : Groupe Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 194 072,69 (EUR)

Actif géré : 339,05 (millions EUR)

Derniers coupons versés : -

ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT

Dépositaire / Valorisateur :

CACEIS Bank / CACEIS Fund Administration France

MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Heure limite d'ordre : -

VL d'exécution : -

Date de valeur souscription / Date de valeur rachat :

J+1 / J+1

Minimum 1ère souscription : 1 Part(s)

Minimum souscription suivante :

1 millième part(s)/action(s)

Frais d'entrée (max) / Frais de sortie (max) :

2,00% / 0,00%

Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :

0,60%

Commission de surperformance : Oui

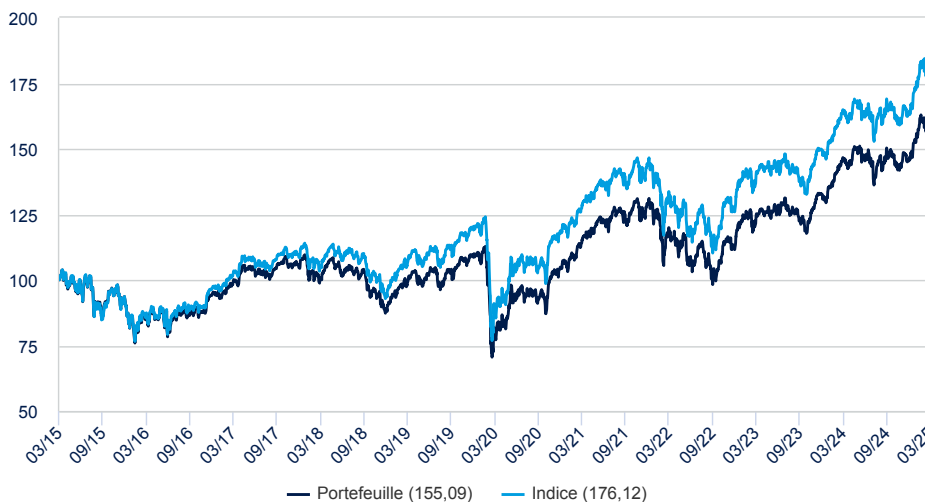
Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

Investi en actions de la zone euro, le fonds a pour objectif de gestion de surperformer sur le long terme - 5 ans minimum - l'indice MSCI EMU, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. La politique d'investissement est fondée sur la sélection des valeurs offrant les meilleures perspectives financières au sein de l'univers actions européennes. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) ¹

Depuis le	Depuis le 31/12/2024	1 mois 28/02/2025	3 mois 31/12/2024	1 an 28/03/2024	3 ans 31/03/2022	5 ans 31/03/2020	10 ans 31/03/2015	Depuis le 16/11/2006
Portefeuille	6,17%	-2,98%	6,17%	5,75%	9,70%	14,01%	4,48%	3,67%
Indice	7,53%	-3,10%	7,53%	6,79%	10,45%	14,58%	5,82%	4,24%
Ecart	-1,36%	0,12%	-1,36%	-1,04%	-0,75%	-0,57%	-1,34%	-0,58%

¹ Les données supérieures à un an sont annualisées.

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) ²

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	10,03%	19,03%	-13,33%	23,51%	-4,05%	21,81%	-14,88%	11,04%	1,86%	10,29%
Indice	9,49%	18,78%	-12,47%	22,16%	-1,02%	25,47%	-12,71%	12,49%	4,37%	9,81%
Ecart	0,54%	0,26%	-0,86%	1,36%	-3,03%	-3,66%	-2,17%	-1,45%	-2,51%	0,48%

² Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

ANALYSE DU RISQUE (Source : Fund Admin) *

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	11,31%	14,11%	15,82%	19,37%
Volatilité de l'indice	11,49%	14,41%	15,95%	19,52%
Ratio d'information	-0,72	-0,51	-0,37	-0,40
Tracking Error ex-post du portefeuille	1,54%	1,51%	1,55%	1,43%

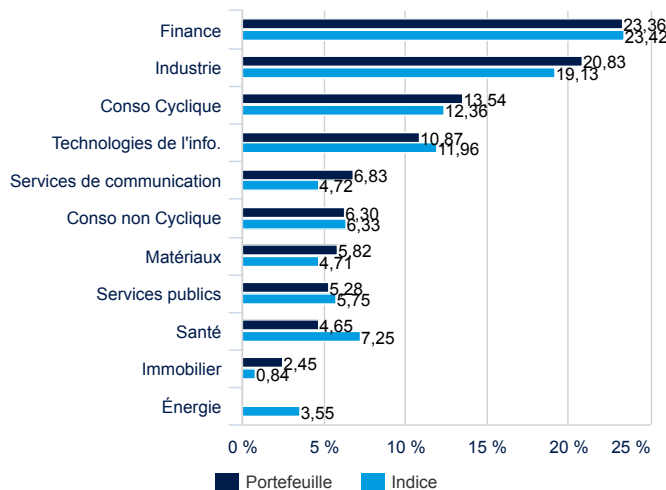
* Données annualisées

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE (Source : Groupe Amundi)

REPARTITION SECTORIELLE

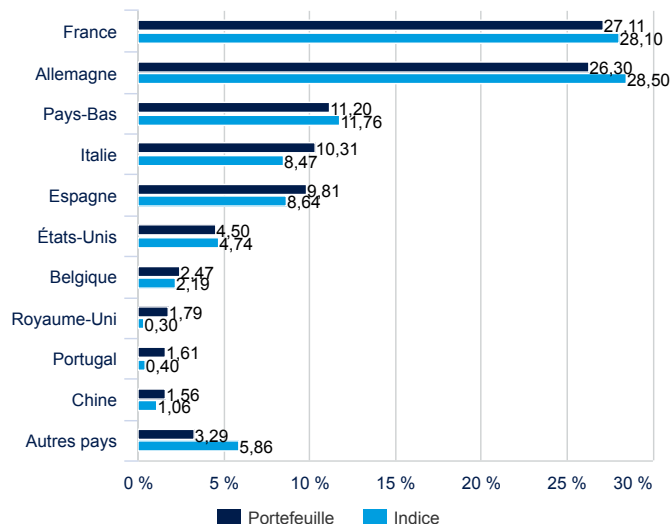
(Source : Groupe Amundi) *



* En pourcentage de l'actif

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

(Source : Groupe Amundi)



RATIOS D'ANALYSE

(Source : Groupe Amundi)

Capitalisation boursière moyenne » (Mds €)
 % Moyenne + Petite capitalisation
 % Grande capitalisation
 PER annuel anticipé
 Prix sur actif net
 Prix sur cashflow
 Taux de rendement (en %)
 Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)
 Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)

	Portefeuille	Indice
Capitalisation boursière moyenne » (Mds €)	85,00	98,28
% Moyenne + Petite capitalisation	39,29	27,65
% Grande capitalisation	60,71	72,35
PER annuel anticipé	13,31	13,86
Prix sur actif net	1,79	1,85
Prix sur cashflow	8,74	9,81
Taux de rendement (en %)	3,23	3,18
Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)	12,41	12,87
Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)	6,16	6,49

Nombre d'émetteurs (hors liquidités) **148**

Liquidités en % de l'actif **0,06%**

PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

(Source : Groupe Amundi) *

	Secteur	Poids (PTF)	Ecart / Indice
ASML HOLDING NV	Technologies de l'info.	4,89%	0,47%
ALLIANZ SE-REG	Finance	3,53%	1,07%
SIEMENS AG-REG	Industrie	3,38%	0,43%
DEUTSCHE TELEKOM NAM (XETRA)	Services de communication	2,91%	0,77%
SAP SE / XETRA	Technologies de l'info.	2,29%	-2,34%
SANOFI - PARIS	Santé	2,27%	0,16%
HERMES INTERNATIONAL	Conso Cyclique	2,23%	0,84%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	Conso Cyclique	2,08%	-0,83%
SCHNEIDER ELECT SE	Industrie	1,97%	-0,17%
FERRARI NV MILAN	Conso Cyclique	1,81%	0,91%

* Hors OPC

EQUIPE DE GESTION

**Cyrille Collet**

Responsable de la gestion actions quantitatives

**Nicolas Johnson**

Responsable de la Gestion Actions Européennes

COMMENTAIRE DE GESTION

Les marchés ont été pénalisés par les nombreuses annonces de Donald Trump quant à la mise en place de droits de douane dès le 2 avril, alimentant les inquiétudes concernant une intensification de la guerre commerciale. Ces droits de douane sont désormais évoqués pour tous les pays et non pas seulement pour une liste restreinte de 10 à 15 pays. Les États-Unis veulent imposer des droits de douane de 25% sur toutes les voitures importées, ainsi que sur toutes les marchandises provenant de pays achetant du gaz ou du pétrole vénézuélien. Des droits de douane de 25% sont déjà en place sur l'acier et l'aluminium canadiens. Des droits de douane de 20% touchent les produits chinois. La France et l'Union Européenne sont menacées de droits de douane de 200% sur les vins et champagnes.

Parallèlement, l'incertitude géopolitique liée à la guerre en Ukraine et les difficultés à trouver un accord, ont contribué à la prudence des investisseurs. Donald Trump tente de mettre fin à la guerre débutée il y a plus de 3 ans et exprime sa frustration face aux blocages empêchant un accord de cessez-le-feu entre les deux pays. Le 19 mars, Vladimir Poutine et Donald Trump sont convenus d'un cessez-le-feu de 30 jours en Ukraine limité aux infrastructures énergétiques, alors que Washington voulait convaincre Moscou d'accepter une trêve globale. Un cessez-le-feu en Mer Noire a été accepté par la Russie et l'Ukraine, qui permettra d'assurer la sécurité de la navigation et d'éviter l'utilisation de navires commerciaux dans des buts militaires.

Sur une note plus positive, le Parlement allemand a adopté une réforme majeure, mettant fin à la politique stricte de limitation de l'endettement et du déficit. Cette réforme permet de libérer le budget de la défense des restrictions budgétaires habituelles et instaure un fonds spécial de 500Mds€ sur 12 ans destiné aux infrastructures, dans le but de relancer une économie en difficulté.

Côté secteur, ce sont les UTILITIES (+5.3%) qui ont le mieux performé en mars, soutenus par de bonnes publications de résultats. En revanche, le secteur des VOYAGES & LOISIRS (-15.2%) a sous-performé, principalement en raison des publications des résultats et de perspectives 2025 mitigées.

Au niveau du fonds, l'effet sectoriel est négatif, avec une bonne contribution des secteurs de la santé et des Technologies mais une contribution négative des secteurs de l'Immobilier et de la Consommation discrétionnaire.

L'effet pays est négatif, avec une bonne contribution du Portugal et du Pays-Bas mais une contribution négative de la France et de l'Allemagne.

Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le multi-facteur Blend et sous-pondérés sur le facteur Volatilité. Nous observons un effet positif de notre multi-facteur Blend, avec une contribution autour de 0,29%, et un effet modéré du multi-facteur Défensif affichant une contribution de 0,01%. En termes de facteurs sous-jacents, l'effet sélection contribue pour 0,18%, le facteur Décote contribue pour 0,20%, le facteur Momentum des bénéfices contribue pour -0,07% et le facteur Qualité contribue pour -0,07%. L'effet taille de capitalisation a été positif.

L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif. Parmi les contributions liées à l'exclusion ESG, on a : SAP (sous-pondéré, -7.9%) : 0,10%, E.ON (sous-pondéré, 13.4%) : -0,08%, Leonardo (sous-pondéré, 16.3%) : -0,08%, Rheinmetall (sous-pondéré, 31%) : -0,33%.

Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Indra Sistemas (surpondéré, 27.5%), Thales (surpondéré, 28.2%), LVMH (sous-pondéré, -17.7%), Allianz (surpondéré, 6.6%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Rheinmetall (sous-pondéré, 31%), TotalEnergies (sous-pondéré, 4.6%), International Consolidated Airlines (surpondéré, -26.9%), Industria de Diseno Textil (surpondéré, -11.8%).

Principales opérations réalisées sur la période : nous avons acheté Umicore, Merck et K+S et vendu Iberdrola, Infineon Technologies et Indra Sistemas. Ces opérations ont contribué à modifier les expositions factorielles, et ont conduit à une diminution du poids du facteur Momentum du prix et à une augmentation du facteur Qualité.

Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr/>).

Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à [l'Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [CPRAM](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable de CPRAM et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



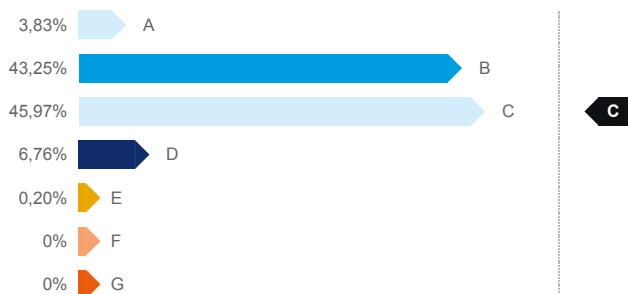
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG

MSCI EMU (dividendes nets réinvestis)

Répartition du portefeuille par notation ESG¹



Scores et Notes ESG

	Portefeuille	Indice
E Score	1,30	1,03
S Score	1,23	0,97
G Score	0,76	0,52
Score ESG moyen	1,41	1,08
Note ESG moyenne	C	C

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	148
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Label ISR



Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

Date de notation : 28/02/2025

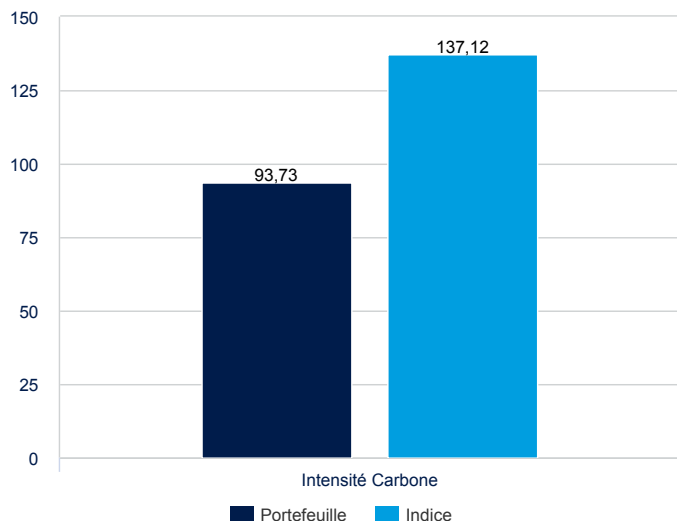
¹ Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

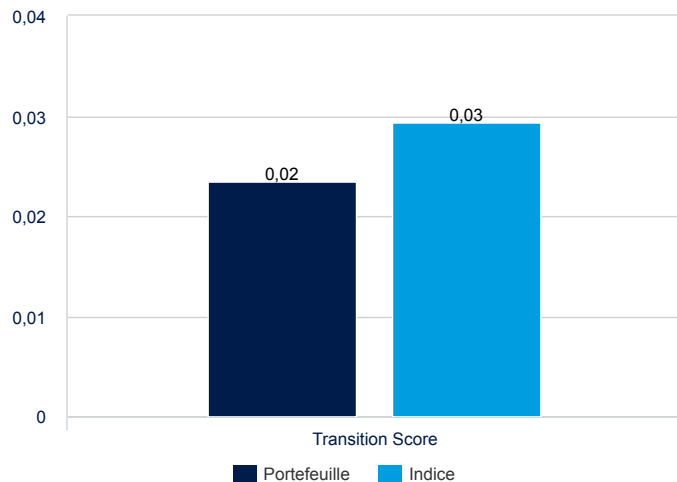
En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus
Source : Trucost

ENVIRONNEMENT : Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone (%)

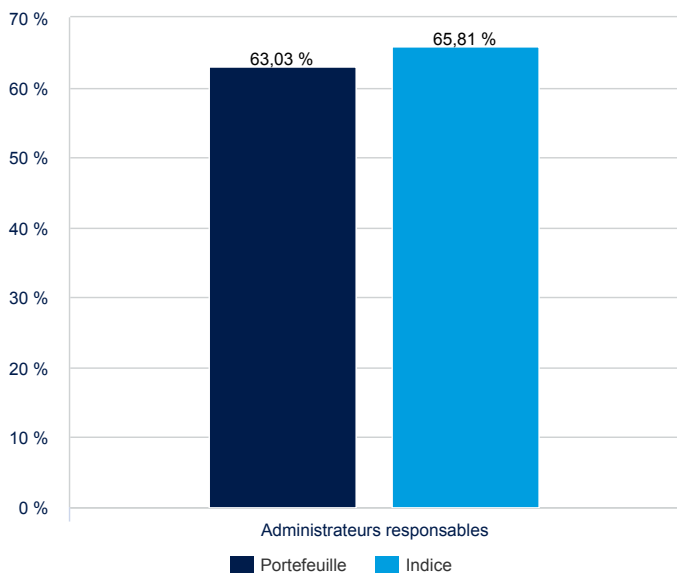


Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris
Source : SBTi, CDP

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 99,99% 99,81%

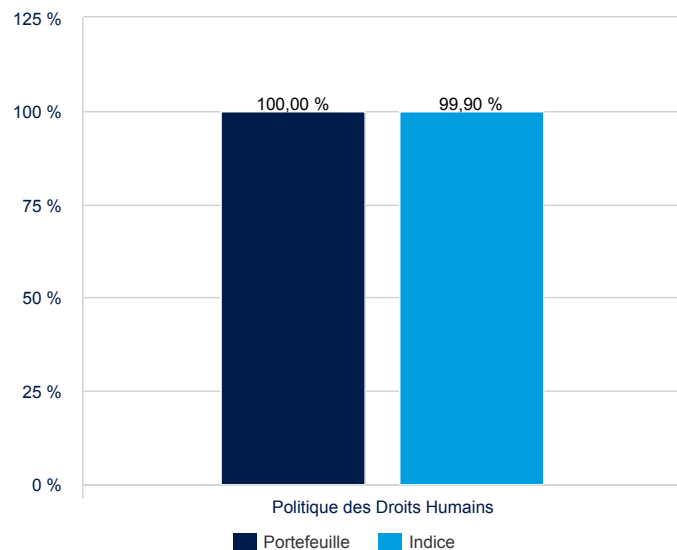
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 100%

GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 99,93%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 99,93%

Sources et définitions

Intensité carbone : L'intensité des GES du portefeuille est déterminé par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires). L'indicateur PAI utilise l'approche "tout investissement", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en tenant compte de tous les investissements de l'entité. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données. Amundi a revu sa méthodologie et publie l'intégralité des émissions du scope 3, cependant les biais potentiels et les inexactitudes dans les données relatives aux émissions du scope 3 demeurent. Il convient également de noter qu'Amundi a changé de fournisseur de données pour le calcul de l'EVIC.

Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone : L'ampleur des investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone dans le portefeuille est déterminé en calculant la somme des pondérations de ces entreprises qui n'ont pas soumis d'objectif SBTi ou CDP. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.

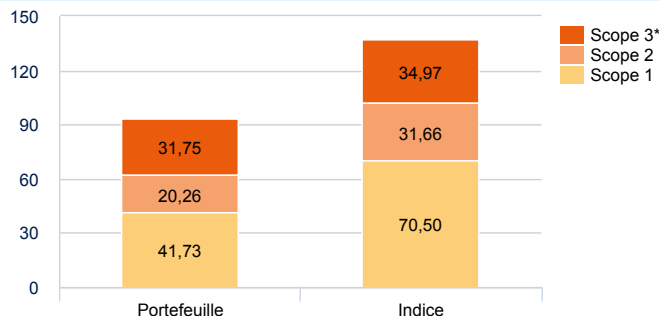
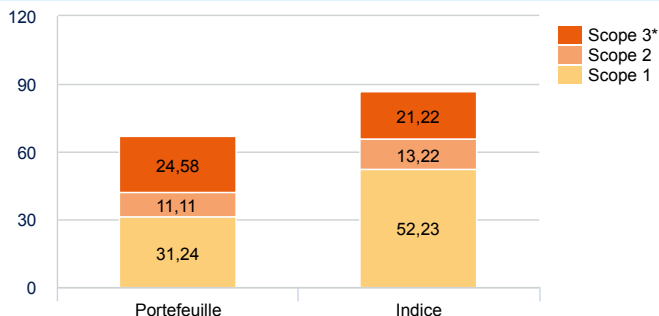
Empreinte carbone du portefeuille

Emissions carbone par million d'euros investis

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total Empreinte Carbone (Portefeuille/Indexe) : 66,93 / 86,67

Total en tCO2 / M€ (Portefeuille/Indexe) : 93,74 / 137,13



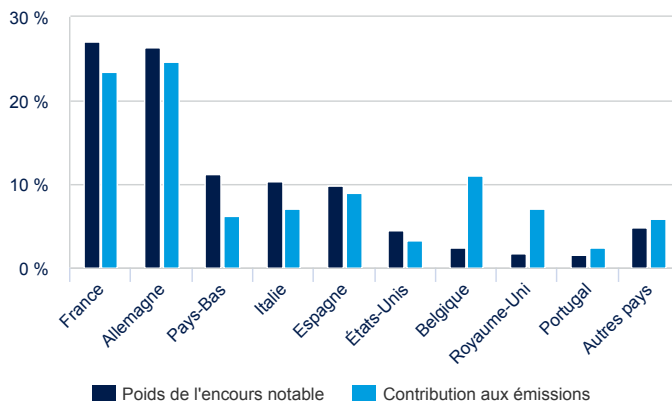
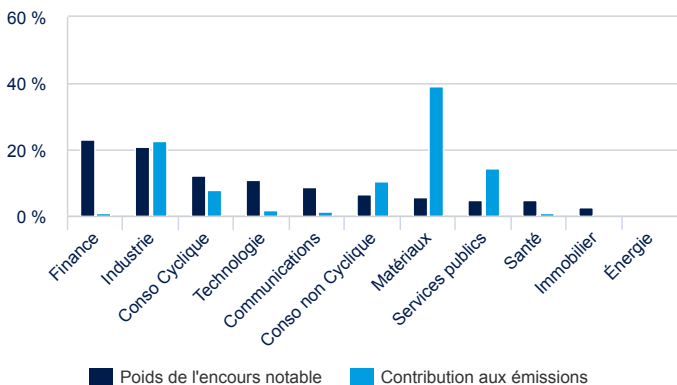
Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires). Il est un indicateur de l'intensité carbone de la chaîne de valeur des entreprises en portefeuille.

* fournisseurs de premier rang uniquement

Contribution sectorielle aux émissions carbone

Contribution géographique aux émissions carbone



Ce graphique compare le poids de chaque secteur à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

Ce graphique compare le poids de chaque pays à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

Couverture de l'analyse des émissions carbone ¹

Indicateurs du portefeuille

	Portefeuille	Indice
Poids de l'encours Noté/Total	99,95%	99,81%
Taux de couverture	100%	99,81%

	Portefeuille	Indice
Nombre total d'émetteurs	150	214

¹ Cette mesure correspond à la part des émetteurs privés pour lesquels nous disposons de données carbone rapportée à l'ensemble des émetteurs privés

Sources et définitions

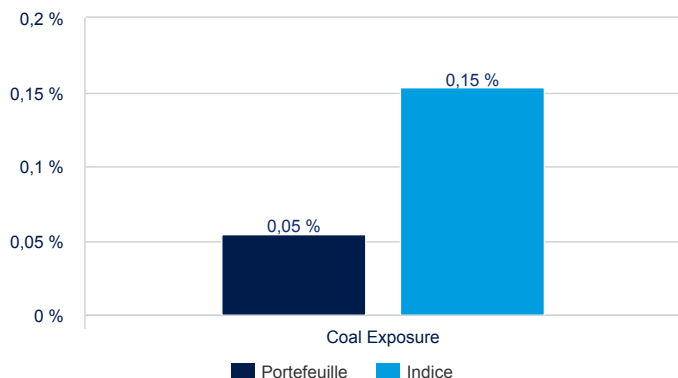
Les données sur émissions carbonées sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

Définition des scopes :

- **Scope 1** : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- **Scope 2** : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- **Scope 3** : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EE-I-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

Les données sur l'intensité eau et le taux de recyclage des déchets sont fournies par Reuters.

Exposition charbon



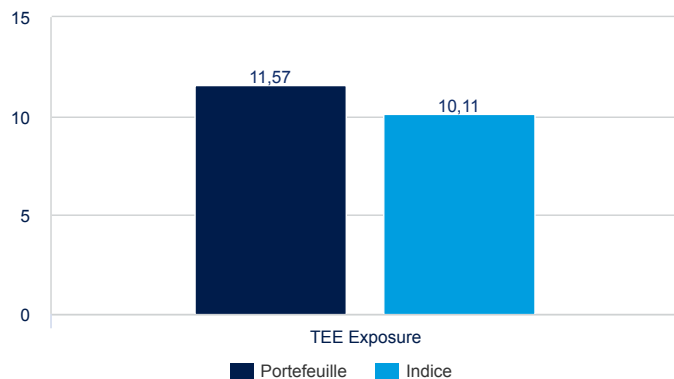
Part du chiffre d'affaires réalisée dans les sous-secteurs suivants : production d'électricité à partir du charbon, extraction de charbon bitumineux, exploitation à ciel ouvert de charbon bitumineux et du lignite. L'exposition est une moyenne pondérée du % du chiffre d'affaires dans le charbon par le poids de chaque titre en portefeuille.

Couverture de l'analyse des réserves carbone

	Portefeuille	Indice
Poids des émetteurs notés (Notés /Total)	-	4,39%
Poids des émetteurs notés (Notés/Notables ¹)	-	4,39%

¹ Cette mesure correspond à la part des émetteurs privés pour lesquels nous disposons de données de réserves carbone rapportée à l'ensemble des émetteurs privés

Exposition aux technologies vertes en %



Part du chiffre d'affaires réalisée dans le développement des « technologies vertes » : Energies renouvelables, Biomasse, Efficacité énergétique, Services environnementaux, Gestion de l'eau, Gestion des déchets. L'exposition est une moyenne pondérée du % du chiffre d'affaires dans les technologies vertes par le poids de chaque titre en portefeuille.

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS CARBONE

	Secteurs	Poids / Total	Poids / Notable	tCO ² / M€	tCO ² / %
SOLVAY SA	Matériaux	0,51%	0,51%	5.89	8,80%
AURUBIS AG	Matériaux	0,51%	0,51%	5.51	8,23%
DANONE SA	Conso non Cyclique	1,68%	1,68%	4.48	6,69%
INTL CONSOLD AIRLINES GRP SA	Industrie	0,37%	0,37%	4.31	6,44%
KONINKLIJKE BAM GROEP NV	Industrie	0,34%	0,34%	2.99	4,47%
AIR LIQUIDE SA	Matériaux	0,83%	0,83%	2.99	4,47%
ENDESA SA	Services publics	0,72%	0,72%	2.87	4,29%
EVONIK INDUSTRIES AG	Matériaux	0,66%	0,66%	2.65	3,96%
APERAM SA	Matériaux	0,26%	0,26%	2.14	3,20%
ENGIE SA	Services publics	0,66%	0,66%	2.05	3,06%

Sources et définitions

Les données réserves carbonées et expositions charbon sont fournies par Trucost.
Les données technologies vertes sont fournies par différents fournisseurs

Les réserves carbone sont exprimées en émissions carbonées potentielles grâce à la méthode du Potsdam Institute for Climate Impact Research. Les réserves des différentes énergies fossiles sont converties en émissions potentielles en tenant compte de la valeur calorifique et de la teneur en carbone des différentes réserves. Ces données concernent les entreprises détenant ce types de réserves, appartenant aux secteurs des matériaux, énergies et des services aux collectivités.